



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale de la BCEAO pour le Burkina
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

CAHIER DES CHARGES

FOURNITURE, POSE ET MISE EN MARCHÉ D'ARMOIRES DE CLIMATISATION DE PRÉCISION DE LA SALLE SERVEUR ET DE SPLITS CASSETTES DE CLIMATISATION A L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO À OUAGADOUGOU

FÉVRIER 2026

A - PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Présentation de la BCEAO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège, sis à Dakar ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro.

2. Objet

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives à la fourniture, la pose et la mise en marche d'armoires de précision pour la salle serveur et de splits cassettes de climatisations destinés à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou.

3. Allotissement

Les prestations sont constituées de deux (02) lots distincts à savoir :

- Lot 1 : la fourniture, la pose et la mise en marche d'armoires de climatisation de précision de la salle serveur de l'Agence Principale de Ouagadougou ;
- Lot 2 : la fourniture, la pose et la mise en marche de cassettes splits de climatisation de l'Agence Principale de Ouagadougou.

4. Conditions de participation

Sont admises à participer au présent appel d'offres, les entreprises installées au Burkina Faso et dans les pays de l'UEMOA, et qui peuvent, par ailleurs, se mettre en groupement conjoint entre elles ou avec toute autre entreprise de l'UEMOA.

5. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée pour non-conformité.

6. Visite des lieux

Une visite des lieux obligatoire est précisée dans l'avis d'appel d'offres.

7. Période de validité des offres

La validité des offres doit être d'au moins six (06) mois, à compter de la date limite de dépôt des plis.

8. Langue de soumission

L'offre ainsi que tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre et la Banque Centrale ne sera, en aucun cas, responsable de ces frais ni tenue de les régler, quel que soit le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

10. Monnaie de soumission

La monnaie ayant cours dans le cadre de la présente opération est le Franc CFA.

11. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA. A cet égard, les formalités d'obtention du titre d'exonération des droits de douane seront accomplies par la Banque Centrale.

12. Présentation des offres

Les offres technique et financière, sous la forme d'un dossier électronique, devront être transmises à l'adresse **courrier.cdn@bceao.int** avec copie à **courrier.csaps@bceao.int**.

12.1. Offre technique

L'offre technique consistera en la présentation des documents ci-après :

- les références techniques similaires ;
- la liste et les CV des personnes chargées de l'exécution des travaux (qualifications et expériences) ;
- une description détaillée de la méthodologie de travail envisagée pour l'exécution des travaux (les procédés de mise en œuvre) ;
- les attestations de bonne fin prouvant que le soumissionnaire est capable de réaliser les travaux ;
- une attestation fiscale en cours de validité ;
- une attestation délivrée par les organismes officiels prouvant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de la sécurité sociale ;
- une attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
- une attestation de non-faillite ;
- une formulation d'avis et de toute autre information technique jugée utile ;
- le délai d'exécution, assorti d'un planning détaillé des différentes séquences du déroulement des travaux.

12.2. Offre Financière

L'offre financière sera composée de :

- la lettre de soumission, datée et signée conformément au modèle joint en annexe ;
-

- les devis estimatifs des travaux et le bordereau des prix unitaires, datés et signés par le soumissionnaire.

12.3. Documents constitutifs de la soumission

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres copie des documents attestant du statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société ainsi que les références bancaires conformément au schéma ci-après :

- Code Banque ;
- Code guichet ;
- N° du compte ;
- Clé RIB ;
- IBAN ;
- SWIFT.

Ils devront en outre communiquer les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société.

Par ailleurs, tout autre document et attestation peut être exigé avant la signature du contrat en cas d'attribution du marché.

12.4. Lettre type de soumission

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint en annexe

(Formulaire de soumission).

Il devra être dûment signé du mandataire légal.

12.5. Date et heure limites de transmission des offres

Les offres seront exclusivement transmises en version PDF, **au plus tard le 18 mars 2026 à 11 heures (Temps universel)**, délai de rigueur, par voie électronique, à l'adresse courrier.cdn@bceao.int avec copie à l'adresse électronique courrier.csaps@bceao.int.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

12.6. Ouverture de plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des offres reçues, à la vérification de la conformité, à l'évaluation et à leur classement.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières, pourraient être exigées à l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

Préalablement à l'évaluation des offres, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard à la législation relative à la lutte

contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en vigueur dans l'espace UMOA.

12.7. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse conjointe des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les offres, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Avant l'attribution du marché, la BCEAO se réserve le droit de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) pourrait constituer le motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle pourrait inviter le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

12.8. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités technique et financière du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et la solvabilité financière du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera la seconde offre évaluée la moins-disante, puis elle procédera à la même détermination de la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

13. Notification

Le marché sera notifié au soumissionnaire retenu et un contrat de marché lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

14. Lieux d'exécution des prestations

Les prestations s'exécutent pour les deux (02) lots à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou.

15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable, tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage, selon le Règlement d'arbitrage du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMCO) et tranché par trois arbitres désignés conformément à ce Règlement. L'arbitrage a lieu à Ouagadougou, et se déroule en langue française.

16. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre attache avec le Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité par courriel au

moins cinq (5) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : **courrier.cdn@bceao.int avec copie à courrier.csaps@bceao.int**. Les questions devront être reçues uniquement par écrit pour assurer une bonne traçabilité. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

B - DEUXIEME PARTIE : DESCRIPTION DES TRAVAUX / CADRE DE DEVIS

1. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Le site de l'Agence Principale dispose pour :

- le lot 1 : de deux (02) armoires de précision de marque TECNAIR LV du model UPA 211B, de 15 KW chacun, à fonctionnement redondant, avec soufflage inversé dans le faux plancher y compris leurs dispositifs de protection, de commande et de contrôle ;
- le lot 2 : de climatiseurs individuels de modèles et capacités différentes dans les bureaux et salles de réunion.

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations attendues dans le cadre du présent appel d'offres concernent la rénovation du système de climatisation de la salle serveur par le remplacement des armoires existantes et le remplacement des climatiseurs individuelles de certains locaux du R+9, du R+8 et du R+7 de l'Agence Principale.

2.1 - Lot 1 : la fourniture, la pose et la mise en marche d'armoires de climatisation de précision à la salle serveur de l'Agence Principale de Ouagadougou dotés du minimum de caractéristiques suivantes :

- armoires de climatisation de précision à unité de contrôle climatique à détente directe
- maintien précis de la température de +18 à +24 degrés Celsius ;
- maintien précis du taux de l'humidité dans les limites spécifiées compris entre 30% et 65% ;
- puissance frigorifique de 42 kw avec un débit d'air de 18 000 m³/h ;
- toutes les autres caractéristiques spécifiques seront à préciser.

2.2 - Lot 2 : la fourniture, la pose et la mise en marche de cassettes splits de climatisation de 2 CV INVERTER à commande numérique à l'Agence Principale de Ouagadougou.

NB : Les notices techniques et les prospectus en couleur des équipements proposés seront impérativement joints aux offres. Toute soumission ne respectant pas cette exigence ne sera pas prise en considération.

IMPORTANT :

- Les travaux se feront toutes sujétions comprises et avec le plus grand soin. En tout état de cause, les nouvelles installations ne seront acceptées que si elles sont d'une finition irréprochable, tant dans le choix du matériel utilisé que dans sa mise en œuvre. En conséquence, les coûts des prestations devront comprendre toutes les dépenses nécessaires à une bonne exécution des travaux ;
- un bordereau de prix sera joint à l'offre de chaque soumissionnaire ;
- la documentation technique des appareils proposés sera impérativement rédigée en

langue française et jointe à l'offre ;

- une visite des lieux obligatoire sera organisée pour permettre de mieux apprécier la consistance des travaux, avoir une idée précise des conditions d'accès et de manutention, des difficultés éventuelles de mise en œuvre des travaux et autres exigences difficilement descriptibles dans un cahier des charges ;
- les entreprises devront vérifier les éléments de détails du projet et apporteront toutes les modifications qu'elles jugeraient nécessaires pour la bonne réalisation des travaux. Ces modifications doivent être accompagnées d'une note explicative mettant en exergue leurs avantages pour la BCEAO ;
- elles pourront proposer des variantes de conception qui ne seront pas décrites dans le présent cahier des charges. A cet effet, ces variantes seront chiffrées et justifiées par des arguments techniques appropriés ;
- les prestations comprennent tous les appareillages, moyens de levage et de manutention ;

3. NORMES ET RÈGLEMENTS

Les équipements, les procédures d'exécution des travaux ainsi que les essais de contrôle et de réception doivent satisfaire aux normes ci-dessous, cette liste n'étant pas exhaustive :

4. DOCUMENTS TECHNIQUES

A la fin des travaux, l'entrepreneur est tenu de remettre au Maître de l'Ouvrage, les documents en formats papier et électronique suivants en langue française :

- les notices particulières des composants spécifiques ;
- les consignes d'exploitation ;
- les certificats de conformité et de performance des équipements ;
- les notices descriptives d'exploitation et de maintenance des divers matériels et équipements livrés ;
- les diagrammes et schémas électriques détaillés de la nouvelle installation ;
- la nomenclature du matériel de la nouvelle installation ;
- le principe de fonctionnement des nouvelles installations ;
- les plans d'exécution des travaux d'aménagement.

5. RÉCEPTION DES TRAVAUX

A la fin des travaux d'installation, l'entreprise procédera aux essais et vérifications nécessaires. Les résultats seront transcrits sur un procès-verbal à communiquer au maître de l'ouvrage. Ce dernier procédera à une vérification contradictoire des installations et à un contrôle du fonctionnement du groupe.

La réception provisoire ne pourra être prononcée qu'après constat du bon fonctionnement des installations.

L'entreprise garantira le bon fonctionnement de l'ensemble des installations sur une période

d'une (1) année à compter de la date de la réception provisoire. Au terme de ce délai, la réception définitive est prononcée si aucune réserve ne subsiste.

ANNEXE I : Cadre de devis (à compléter éventuellement)

N°	Désignation	U	Marque	Qté	Prix unitaires HT-HD	Montant HT-HD
LOT 1 : la fourniture, la pose et la mise en marche de deux armoires de climatisation de précision à unité de contrôle climatique, à détente directe, pour le maintien précis de la température et de l'humidité dans les limites spécifiées (+18 et +24 degrés Celsius avec un taux d'humidité compris entre 30% et 65%) de la salle serveur à l'Agence Principale de Ouagadougou.						
1	Fourniture et pose et mise deux (02) armoires de climatisation de 42.2 KW à fonctionnement redondant, avec soufflage inversé dans le faux plancher y compris leurs dispositifs de protection, de commande et de contrôle.	Ens		2		
2	Alimentation électrique des deux (02) armoires de climatisation, depuis le TGBT Sécurité.	Ens				
3	Asservissement des armoires au Poste de Contrôle d'Incendie (PCI) (schémas du dispositif joint à l'offre et caractéristiques du matériel à préciser)	Ens				
4	Contrat de maintenance garantie totale (y compris les pièces, la main d'œuvre et la mise à disposition sur site d'un (01) technicien) pour l'entretien et l'exploitation des nouvelles installations pendant la période de garantie.	Ens				
5	Main d'œuvre pour la dépose des installations à remplacer, la manutention et le transport du matériel ainsi que la mise en œuvre, les essais, les réglages et la mise en service des nouvelles installations.	Ens				
6	Reprise de toutes installations et équipements déposés (en moins-value).	Ens				
TOTAL LOT 1 HT-HD						

N°	Désignation	U	Marque	Qté	Prix unitaires HT-HD	Montant HT-HD
LOT 2 : la fourniture, la pose et la mise en marche de cassettes splits de climatisation à l'Agence Principale de Ouagadougou.						
R+9	<u>Salles de conseil et de réception :</u> Fourniture et pose et mise en marche de climatiseur cassette de 2 CV INVERTER à commande numérique. • Marque • Modèle • Caractéristiques technique à préciser	Ens		2		
R+8	<u>Bureaux du Directeur National et du Conseiller du Directeur National :</u> Fourniture et pose et mise en marche de climatiseur cassette de 2 CV INVERTER à commande numérique. • Marque • Modèle • Caractéristiques technique à préciser	Ens		2		
	<u>Salles de réunions (principal et annexe) :</u> Fourniture et pose et mise en marche de climatiseur cassette de 2 CV INVERTER à commande numérique. • Marque • Modèle • Caractéristiques technique à préciser	Ens		2		
R+7	<u>Bureau du Directeur de l'Agence Principale :</u> Fourniture et pose et mise en marche de climatiseur cassette de 2 CV INVERTER à commande numérique. • Marque • Modèle • Caractéristiques technique à préciser	Ens		2		

	Désignation	U	Marque	Qté	Prix unitaires HT-HD	Montant HT-HD
R+7	<u>Salle de réunion :</u> Fourniture et pose et mise en marche de climatiseur cassette de 2 CV INVERTER à commande numérique. • Marque • Modèle • Caractéristiques technique à préciser	Ens		2		
TOTAL LOT 2 HT-HD						
TOTAL GENERAL HT-HD						

N.B. : Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Les soumissionnaires devront donc les vérifier et les compléter sur la base de leurs expérience et expertise en la matière. En tout état de cause, les nouvelles installations ne seront acceptées que si elles sont d'une finition irréprochable tant du point de vue de la qualité des matériaux mis en œuvre que de leur nombre. En outre, les travaux de génie civil sont à la charge du soumissionnaire pour un remise en état des lieux.

ANNEXE II

LETTRÉ DE SOUMISSION (Modèle)

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE, POSE ET MISE EN MARCHÉ D'ARMOIRES ET DE SPLITS CASSETTES DE CLIMATISATION A L'AGENCE PRINCIPALE DE LA BCEAO À OUAGADOUGOU

Je soussigné [Nom prénoms et fonction],

Agissant au nom et pour le compte de la société [Adresse complète de la société] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de [Ville de résidence] sous le numéro [Numéro du registre de commerce] :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour les travaux de fourniture, de pose et de mise en marche d'armoires de climatisation de précision et de splits cassettes de climatisation ;
- après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié de mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser.

1- me soumetts et m'engage à exécuter le présent marché conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de [Montant total en chiffres et en lettres] ;

2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de [Délai prévu dans le planning] à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ;

3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art ;

4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres ;

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en portant crédit au compte n°[numéro de compte en douze caractères] ouvert au nom de [Attributaire du compte].

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Le [Fonction]

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]
